

Que faire sans le Bac



Il existe aussi de nombreuses solutions en cas d'échec bac (liste non exhaustive).

Se présenter au Bac

Le meilleur passeport pour continuer ses études reste le bac.

. Redoubler en terminale :

Tout candidat peut redoubler une fois sa terminale dans son lycée d'origine.

Vous pouvez demander à conserver le bénéfice des notes supérieures ou égale à 10/20.

A partir de 2 échecs au Bac, vous pouvez préparer un bac pro en 1 an ou être pris en charge dans un MOREA proposé par la MLDS. IL est important de prendre rapidement contact avec votre lycée ou de déplacer au CIO proche de votre domicile.

. Préparer le bac autrement :

Vous pouvez vous présenter de nouveau à l'examen sans refaire une année de terminale au lycée.

Selon le dispositif, vous aurez le statut de candidat scolaire (à distance/en cours du soir) ou de candidat libre (possibilité de conserver ses notes supérieures ou égales à 10/20 pendant 5 ans).

Le CNED (Enseignement à distance) : site : www.cned.fr

Continuer ses études

Quelques formations supérieures sont ouvertes aux non-bacheliers. Certains exigent cependant le « niveau bac (supérieure ou égale à 08/20)

. Quelques écoles spécialisées : *Dans les domaines du tourisme, de la comptabilité, du secrétariat, de la vente ou du commerce. On demande souvent au candidat de repasser le Bac en fin de 1^{ère} année de BTS.*

- . La capacité en droit :** *avoir 17 ans minimum et formation sur 2 ans. Poursuites en droit*
- . Les diplômes de l'animation et du sport :** *avoir 17 ans. Niveau bac recommandé. Le BPJEPS ouvre un emploi dans les secteurs du sport, du social et du loisir.*
- . Les diplômes du paramédical et du social :** *avoir 17 ans ou 18 ans selon le cas. les secteurs du sport, du social et du loisir. Préparer un Diplôme d'Etat (DE)*

Admission

- . Sélection sur dossier et entretien en général, parfois sur concours¹*

Diplômes

- . Titres certifiés par l'État et/ou intégrés dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et reconnus par les fédérations professionnelles.*



Centre d'Information et d'Orientation:

9, Rue Louis BLERIOT

94000 CRETEIL

01 49 56 06 94

cio.creteil@ac-creteil.fr

Du Lundi au Vendredi: 9h à 13h30 et 13h30 à 17h30

Et certains mardis de 13h30 à 19h00

Ouverture pendant les vacances scolaires